








CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ETE			extraNat
	Compétition qualificative Pour les Championnats de Nationale 2 été		 8X50m Chronométrage automatique
	Samedi 31 mai 2014 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 Dimanche 1^{er} juin 2014 3 ^{ème} réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 4 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30	LA ROCHELLE (17) Piscine de 50 m Comité organisateur : Poitou-Charentes	
	2000 et avant (14 ans et plus)		
	Droits d'engagement : Nage individuelle 3 € par épreuve et par nageur Relais : 7€ par équipe et par relais Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de : ➤ Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) ➤ Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	➤ Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 27 mai 2014 - 23 h 59 ➤ Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 29 mai 2014 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.		

Principes et règlements communs aux deux régions :

- Organisation commune des Championnats régionaux été en 50 mètres regroupant l'ensemble des clubs des deux régions.
- Alternance sur les 4 ans de l'olympiade pour l'organisation de ces championnats :
 - o 2013 et 2014 : comité Poitou-Charentes
 - o 2015 et 2016 : comité du Limousin

Dates et lieu

- Les 31/05 et 01/06/2014, à La Rochelle

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France minimes et les championnats nationaux 16 ans et plus. Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date et lieu de la réunion technique

La réunion technique est fixée au samedi 31 mai 2014 à 8h00

■ Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation des championnats régionaux en bassin de 50 mètres. L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité Poitou-Charentes organise ce championnat en 2013 et en 2014 et le Comité du Limousin sera en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

■ Equipements

Bassin de 50m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.

■ Durée

Deux jours. Quatre réunions.

■ Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,
50 m dos, 100 m dos, 200 m dos,
50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse,
50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon,
200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50m, 100m et 200m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Finales C*réservées aux minimes non concernés par les finales A et B si le nombre total d'engagements pour chaque épreuve est supérieur ou égal à 48.*

Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 relais en dames et 2 relais en messieurs)

Relais 4 x 100 m Nage Libre et relais 4 x 50 m Nage Libre

Les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification

■ Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional Poitou-Charentes doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

Chaque club se doit de présenter :

- 1 officiel de 1 à 5 nageurs engagés**
- 2 officiels de 6 à 20 nageurs engagés**
- 3 officiels au-delà de 20 nageurs engagés**

Toutefois, nous appliquerons le principe d'une amende de 50 €, par officiel manquant.

S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

■ Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minimes et au-dessus. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des Championnats régionaux en 25 mètres, au moins une performance de la grille de qualification des Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas

d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),

- Les nageurs ayant réalisé, lors des compétitions labellisées Limousin-Poitou-Charentes, tous bassins, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux été. Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurer dans la composition des relais.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 27 mai 2014 à 23 h 59.

Mise en ligne par le comité Poitou-Charentes.

Droits d'engagements

Fixés à 3€ par épreuve individuelle et par nageur et à 7€ par équipe et par relais.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin.).

Récompenses

Chaque région décerne ses podiums respectifs.

Epreuves individuelles : Pour chaque région, une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie : minimes, cadets, juniors et seniors - (204 OR, 204 ARGENT, 204 BRONZE). Pour chaque premier, un lot complète la médaille.

RELAIS : Pour chaque région, une coupe aux 3 premières équipes de chaque relais en Dames et en Messieurs

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Officiels-Jury

Chaque club se doit de présenter :

- 1 officiel de 1 à 5 nageurs engagés
- 2 officiels de 6 à 20 nageurs engagés
- 3 officiels au-delà de 20 nageurs engagés

Toutefois, nous appliquerons le principe d'une amende de 50 €, par officiel manquant.

Si les clubs participants présentent plus d'officiels que les minimas requis, un bonus de 10 €, par officiel supplémentaire, leur sera accordé si l'organisateur, faute d'officiels en nombre suffisant doit faire appel à eux.

Les officiels A désignés par la région : jury de tête (juges arbitres et starters) n'entrent pas dans le décompte des officiels.

Samedi 31/05/2014

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30

- 1 – 200 4 N dames (*séries*)
- 2 – 200 4 N messieurs (*séries*)
- 3 – 200 NL dames (*séries*)
- 4 – 200 NL messieurs (*séries*)
- 5 – 200 Dos dames (*séries*)
- 6 – 200 Dos messieurs (*séries*)
- 7 – 100 Brasse dames (*séries*)
- 8 – 100 Brasse messieurs (*séries*)
- 9 – 1500 NL dames (*séries lentes*)
- 10 – 1500 NL messieurs (*séries lentes*)
- 11 – 100 Papillon dames (*séries*)
- 12 – 100 Papillon messieurs (*séries*)
- 13 – 50 NL dames (*séries*)
- 14 – 50 NL messieurs (*séries*)
- 15 – 400 4 N dames (*séries lentes*)
- 16 – 400 4 N messieurs (*séries lentes*)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00 • Début des épreuves : 15h30

- 17 – Relais 4 x 100 Nage Libre dames
- 18 – Relais 4 x 100 Nage Libre messieurs
- 19– 200 4 N dames (**finale C*, B, A**)
- 20– 200 4 N messieurs (**finale C*, B, A**)
- 21– 200 NL dames (**finale C*, B, A**)
- 22– 200 NL messieurs (**finale C*, B, A**)
- 23– 200 Dos dames (**finale C*, B, A**)
- 24– 200 Dos messieurs (**finale C*, B, A**)
- 25– 100 Brasse dames (**finale C*, B, A**)
- 26– 100 Brasse messieurs (**finale C*, B, A**)
- 27– 1500 NL dames (*série rapide*)
- 28– 1500 NL messieurs (*série rapide*)
- 29– 100 Papillon dames (**finale C*, B, A**)
- 30– 100 Papillon messieurs (**finale C*, B, A**)
- 31– 50 NL dames (**finale C*, B, A**)
- 32– 50 NL messieurs (**finale C*, B, A**)
- 33– 400 4 N dames (*série rapide*)
- 34– 400 4 N messieurs (*série rapide*)

Dimanche 01/06/2014

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 8h00 • Début des épreuves : 9 h30

- 35– 800 NL dames (*séries lentes*)
- 36– 800 NL messieurs (*séries lentes*)
- 37– 200 Brasse dames (*séries*)
- 38– 200 Brasse messieurs (*séries*)
- 39– 100 NL dames (*séries*)
- 40– 100 NL messieurs (*séries*)
- 41– 200 Papillon dames (*séries*)
- 42– 200 Papillon messieurs (*séries*)
- 43– 100 Dos dames (*séries*)
- 44– 100 Dos messieurs (*séries*)
- 45– 50 Brasse dames (*séries*)
- 46– 50 Brasse messieurs (*séries*)
- 47– 50 Dos dames (*séries*)
- 48– 50 Dos messieurs (*séries*)
- 49– 50 Papillon dames (*séries*)
- 50– 50 Papillon messieurs (*séries*)
- 51– 400 NL dames (*séries lentes*)
- 52– 400 NL messieurs (*séries lentes*)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14 h00• Début des épreuves : 15 h30

- 53 – Relais 4 x 50 Nage Libre dames
- 54 – Relais 4 x 50 Nage Libre messieurs
- 55– 800 NL dames (*série rapide*)
- 56– 800 NL messieurs (*série rapide*)
- 57– 200 Brasse dames (**finale C*, B, A**)
- 58– 200 Brasse messieurs (**finale C*, B, A**)
- 59– 100 NL dames (**finale C*, B, A**)
- 60– 100 NL messieurs (**finale C*, B, A**)
- 61– 200 Papillon dames (**finale C*, B, A**)
- 62– 200 Papillon messieurs (**finale C*, B, A**)
- 63– 100 Dos dames (**finale C*, B, A**)
- 64– 100 Dos messieurs (**finale C*, B, A**)
- 65– 50 Brasse dames (**finale C*, B, A**)
- 66– 50 Brasse messieurs (**finale C*, B, A**)
- 67– 50 Dos dames (**finale C*, B, A**)
- 68– 50 Dos messieurs (**finale C*, B, A**)
- 69– 50 Papillon dames (**finale C*, B, A**)
- 70– 50 Papillon messieurs (**finale C*, B, A**)
- 71– 400 NL dames (*série rapide*)
- 72– 400 NL messieurs (*série rapide*)

NB - La finale C* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B. Cette finale C se déroule uniquement si le nombre total d'engagements est supérieur ou égal à 48 par épreuve.

GRILLE DE QUALIFICATION

GRILLE DE QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT REGIONAL ETE - 50 M

DAMES								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
50 NL	0:34,90	0:34,34	0:33,78	0:33,51	0:33,06	0:32,76	0:32,62	0:31,89
100 NL	1:16,24	1:14,91	1:13,68	1:13,11	1:12,13	1:11,46	1:11,17	1:09,56
200 NL	2:46,00	2:43,16	2:40,47	2:39,22	2:37,09	2:35,63	2:35,00	2:31,51
400 NL	5:47,55	5:41,68	5:36,05	5:33,43	5:28,97	5:25,92	5:24,61	5:17,28
800 NL	11:56,31	11:44,16	11:32,56	11:27,16	11:17,97	11:11,68	11:08,97	10:53,88
1500 NL	22:59,79	22:36,25	22:13,90	22:03,50	21:45,80	21:33,68	21:28,48	20:59,39
50 Dos	0:40,18	0:39,50	0:38,85	0:38,55	0:38,03	0:37,68	0:37,53	0:36,68
100 Dos	1:26,42	1:24,96	1:23,56	1:22,91	1:21,80	1:21,04	1:20,72	1:18,90
200 Dos	3:05,19	3:02,00	2:59,00	2:57,61	2:55,23	2:53,60	2:52,91	2:49,00
50 Bra.	0:44,47	0:43,71	0:42,99	0:42,66	0:42,08	0:41,69	0:41,53	0:40,59
100 Bra.	1:36,84	1:35,30	1:33,73	1:33,00	1:31,76	1:30,91	1:30,54	1:28,50
200 Bra.	3:28,25	3:24,71	3:21,34	3:19,77	3:17,10	3:15,27	3:14,48	3:10,09
50 Pap.	0:37,19	0:36,56	0:35,96	0:35,68	0:35,20	0:34,87	0:34,73	0:33,95
100 Pap.	1:23,31	1:21,97	1:20,62	1:19,99	1:18,92	1:18,19	1:17,87	1:16,11
200 Pap.	3:03,29	3:00,23	2:57,26	2:55,87	2:53,52	2:51,91	2:51,22	2:47,36
200 4 N.	3:09,01	3:05,91	3:02,84	3:01,42	2:58,99	2:57,33	2:56,62	2:52,63
400 4 N.	6:39,15	6:32,31	6:25,85	6:22,84	6:17,72	6:14,21	6:12,71	6:04,29
MESSIEURS								
	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans et plus
50 NL	0:30,65	0:30,14	0:29,64	0:29,41	0:29,02	0:28,75	0:28,63	0:27,99
100 NL	1:07,71	1:06,56	1:05,47	1:04,95	1:04,09	1:03,49	1:03,24	1:01,81
200 NL	2:29,68	2:27,19	2:24,76	2:23,63	2:21,71	2:20,39	2:19,83	2:16,67
400 NL	5:18,21	5:12,91	5:07,75	5:05,35	5:01,27	4:58,47	4:57,27	4:50,56
800 NL	11:03,15	10:51,84	10:41,10	10:36,09	10:27,59	10:21,76	10:19,26	10:05,28
1500 NL	21:03,18	20:40,56	20:20,12	20:10,60	19:54,42	19:43,33	19:38,57	19:11,97
50 Dos	0:35,45	0:34,87	0:34,30	0:34,03	0:33,57	0:33,26	0:33,13	0:32,38
100 Dos	1:16,61	1:15,36	1:14,12	1:13,54	1:12,56	1:11,88	1:11,60	1:09,98
200 Dos	2:47,22	2:44,40	2:41,69	2:40,43	2:38,29	2:36,82	2:36,19	2:32,66
50 Bra.	0:38,97	0:38,30	0:37,67	0:37,38	0:36,88	0:36,53	0:36,39	0:35,57
100 Bra.	1:25,34	1:23,96	1:22,58	1:21,93	1:20,84	1:20,09	1:19,76	1:17,96
200 Bra.	3:05,64	3:02,56	2:59,55	2:58,15	2:55,76	2:54,13	2:53,43	2:49,52
50 Pap.	0:33,22	0:32,67	0:32,13	0:31,88	0:31,45	0:31,16	0:31,04	0:30,33
100 Pap.	1:14,14	1:12,87	1:11,67	1:11,11	1:10,16	1:09,51	1:09,23	1:07,67
200 Pap.	2:44,67	2:41,83	2:39,16	2:37,92	2:35,81	2:34,36	2:33,74	2:30,27
200 4 N.	2:49,12	2:46,34	2:43,60	2:42,33	2:40,16	2:38,67	2:38,03	2:34,46
400 4 N.	6:01,13	5:54,88	5:49,03	5:46,31	5:41,68	5:38,51	5:37,15	5:29,54

RÈGLEMENT NATATION COURSE

■ Compétitions qualificatives pour les Championnats régionaux d'été

Conformément aux règlements sportifs natation course (annuel règlements 2013 – 2014), le comité régional doit organiser l'agencement des compétitions permettant une qualification aux Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Il est en effet important que cet agencement respecte les logiques de préparation des nageurs.

Chaque comité régional devant être en mesure de transmettre son calendrier en fin de saison sportive de l'année précédente (15 septembre) il est demandé aux comités départementaux et aux clubs de transmettre à son comité régional, **au plus tard pour le 31 août 2013**, le programme et les règlements des compétitions susceptibles d'être labellisées et de permettre ainsi une qualification aux Championnats régionaux d'été.

Liste des compétitions qualificatives aux Championnats régionaux d'été :

- Les 3 étapes du Micathlon
 - o 1^{ère} étape le 19/10/2013
 - o 2^{ème} étape le 19/01/2014
 - o 3^{ème} étape le 16/02/2014
- Les 3 meetings régionaux open du Limousin
 - o 1^{ère} étape le 19/10/2013
 - o 2^{ème} étape le 19/01/2014
 - o 3^{ème} étape le 16/02/2014
- Les 4 meetings départementaux open Poitou-Charentes
- Les Championnats nationaux interclubs les 9 et 10 novembre 2013
- Les Championnats régionaux les 7 et 8 décembre 2013
- Les Championnats interrégionaux du 20 au 22 décembre 2013
- Les interclubs minimes le 9 février 2014
- La finale régionale du Micathlon les 19,20 et 21/04/2014
- Les compétitions départementales et/ou de clubs qui seront, en septembre 2013, labellisées par le comité régional, au regard de la transmission, **au plus tard pour le 31 août 2013**, du programme et des règlements de la compétition.
 - o Les Championnats départementaux Haute-Vienne les 23 et 24 novembre 2013 à Limoges
 - o Les Championnats départementaux Corrèze les 23 et 24 novembre 2013 à Ussel
 - o Les Championnats départementaux Creuse les 23 et 24 novembre 2013 à Evaux les Bains